

Médiapart, 22 mars 2023

23/03/2023 10:42

Retraite secrète des sénateurs : Gérard Larcher ne lâche toujours rien | Médiapart



MEDIAPART

FRANCE ENQUÊTE

Retraite secrète des sénateurs : Gérard Larcher ne lâche toujours rien

Interpellé par plusieurs sénateurs à la suite de l'enquête de Médiapart sur leur régime de retraite, le président Gérard Larcher vient de leur répondre par courrier. Pour ne rien dire, sinon de consulter le site du Sénat, sur lequel ne figure aucune information précise.

Fabrice Arfi, Sarah Brethes, Michal Hajdenberg, Pascale Pascariello et Anton Rouget

22 mars 2023 à 20h09

Gérard Larcher pouvait-il continuer de se murer dans le silence ? Le président du Sénat est sous le feu des questions depuis la publication d'une enquête de Médiapart sur le règlement de la caisse de retraite des sénateurs et sénatrices, secret le mieux gardé de la République qui donne droit au versement de pensions astronomiques. « Le document est-il enferrmé dans un coffre-fort dont seuls quelques dignitaires de la chambre haute du Parlement auraient le code ? », interrogeait l'article, publié le 8 mars.

Deux semaines plus tard, la réponse est toute trouvée : oui, l'accès au règlement est protégé de tout regard extérieur dans une chambre forte. Et Gérard Larcher ne semble pas décidé à laisser les clés du coffre, même aux autres membres du Sénat.

À la suite de demandes formulées par les groupes écologiste et socialiste, le président du parti Les Républicains (LR) a adressé, mardi 21 mars 2023, un courrier aux 348 élus de la haute assemblée, toutes couleurs politiques confondues, pour répondre aux diverses « interrogations » suscitées par l'article de Médiapart. Si certains avaient imaginé que Gérard Larcher allait s'engager, enfin, dans la voie de la transparence, ils n'ont pas été déçus.

« Il nous semble nécessaire, conformément à la tradition sénatoriale (sic), de donner à chacune et chacun d'entre vous des éléments sur nos régimes de retraite », annonce pourtant le courrier, coigné par Gérard Larcher et les trois questeurs (élus chargés de l'administration) du Sénat, Philippe Bas (LR), Jean-Pierre Sueur (PS) et Vincent Capo-Canelias (centriste).

Or, le document ne livre dans les faits aucune précision quant aux règles sur lesquelles repose le calcul des pensions, à commencer par celle de Gérard Larcher qui, selon les estimations, pourrait se chiffrer à plus de 10.000 euros par mois.

Une réponse jugé « assez méprisante » par un sénateur écologiste

Dans son courrier (à lire en intégralité ci-dessous) à l'ensemble des élus, le troisième personnage de l'État se contente de rappeler que les caisses de retraite du Sénat sont contrôlées par la « commission spéciale chargée du contrôle des comptes et de l'évaluation interne au sein de laquelle tous les groupes politiques sont représentés ». Il mentionne aussi le fait que les comptes généraux sont publiés en annexe du rapport annuel de cette commission spéciale et sont certifiés par la Cour des comptes. Ce faisant, Gérard Larcher ne dit rien d'autre que ce que l'on savait déjà.

Le courrier ne comporte aucune donnée nouvelle. Le seul élément concret cité est... un lien renvoyant vers le site internet officiel du Sénat sur les comptes généraux de la chambre haute. Comme si le problème résidait dans le fait que les sénateurs, les journalistes, et le public d'une manière générale, ne savaient pas chercher l'information sur Internet, et non pas que des informations primordiales (quelles sont les règles de plafonnement et cumul ? Comment ont été réformés les compléments de retraite après des révolutions de Médiapart en 2021 ?) restent à ce jour encore secrètes.

« Le courrier n'est pas du tout à la hauteur et pas du tout ce qu'on avait demandé », dénonce le sénateur EELV Thomas Dossus. L'Élu écologiste indique ainsi que son

<https://www.mediapart.fr/journal/france/220323/retraite-secrete-des-senateurs-gerard-larcher-ne-lache-toujours-rien>

1/2